

Club Alpin de Strasbourg
6 bd Poincaré 67000 Strasbourg
03 88 32 49 13 Ma/Je/Ve 17h -19h et Mer 12h -14h
secretariat@clubalpinstrasbourg.org

Gymnase REUSS II
62 allée REUSS
Strasbourg- Neuhof

Cours assurés par un moniteur breveté d'Etat, prêt du matériel

FICHE D'INSCRIPTION ECOLE D'ESCALADE
Enfants et ados saison 2021/2022

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de Naissance :

Autorisation parentale : Je soussigné(e),
parent/représentant légal du mineur susnommé l'autorise à participer au cours
d'escalade auquel je l'inscris

Signature

Adresse postale complète :

N° de portable:

Adresse mail (en majuscules svp):

Personne à prévenir en cas d'accident (+ téléphone):

INSCRIPTION AUX COURS :

Mardi 17h45 - 19h15

Judi 18h - 19h30

OBLIGATOIRE: CERTIFICAT MEDICAL POUR LA PRATIQUE DE L'ESCALADE Y COMPRIS LA COMPETITION
(voir modèle joint)

PAIEMENT:

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'accompagnées du paiement. Chèques à l'ordre du club alpin.

Coût : 80€ pour les cours et 43 € pour la licence/assurance responsabilité civile. Règlement par chèques
séparés Cours/ Licence

La Ville de Strasbourg propose – sous conditions de ressources - une Bourse d'aide à la pratique sportive.
Dans ce cas la famille ne paie que 23 euros.

Si vous désirez souscrire une assurance de personne/assistance/secours nous consulter.

Nombre de chèques pour les cours:

Nom de l'émetteur du chèque (si différent de celui du jeune):

Possibilité de paiement de 1 à 4 fois. Joindre tous les chèques à l'inscription. Ils seront encaissés fin octobre,
fin décembre, fin février et avril.